

LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE S'ENGAGENT POUR UN AUTRE MODÈLE POUR LE MONDE DE DEMAIN

Au terme de cette année singulière et face aux enjeux économiques, sociaux, et environnementaux qui s'amplifient, la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) réaffirme l'engagement des entreprises de l'ESS pour un impact positif sur la société.

En effet, sans prétendre être la solution à elles seules, les organisations de l'ESS apportent des solutions qui s'inscrivent dans le respect d'un développement plus responsable et d'un pacte social garantissant davantage d'égalité.

Les principes de l'ESS doivent être réaffirmés si nous voulons aller vers un autre modèle de développement : relocalisation de l'économie, primauté donnée au collectif, pratiques de coopération et d'implication des parties prenantes s'illustrant par des formes démocratiques et/ou participatives de gouvernance... tout ceci faisant assurément écho aux aspirations de nos concitoyens à vivre autrement.

Pour accompagner les structures de l'ESS engagées dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques, la CRESS a créé une identité visuelle pour les distinguer : le logo OSE, pour Organisation Sociétalement Engagée.

Des exemples sur le territoire :



SOLTISS, un engagement diffusé dans chaque filiale du groupe

SOLTISS développe, sur la région des Pays de la Loire, des activités économiques basées sur l'insertion sociale et l'intégration du handicap en entreprise, au service de l'environnement, de la consommation intelligente, du service aux entreprises et aux particuliers. SOLTISS est convaincue que l'on peut concilier et développer son activité en étant responsable, en favorisant l'insertion sociale et tout en étant respectueux de l'environnement, pour un avenir plus durable.

« L'objectif de notre démarche d'amélioration de nos pratiques est d'être lisible, en interne et en externe, sur nos actions, et d'être ainsi en adéquation avec nos valeurs, celles de l'économie sociale et solidaire. Pour cela, nous avons mené un diagnostic partagé, élaboré un plan d'actions, et des procédures d'évaluation » souligne Vincent Fillonneau, responsable RH-RSE.

La gestion de la Covid-19 : solidarité et agilité

Le renforcement de l'esprit de solidarité entre les entreprises du groupe a permis de faire face au confinement et à la crise du Covid-19, dont l'exemple le plus fort a été le travail en réseau pour la fabrication de visières de sécurité Covid.



ADT 44, une associative engagée depuis 2017

ADT 44 (pour Aide à Domicile pour Tous) propose une vaste gamme de services, auprès des familles, des personnes âgées, des enfants, des personnes en situation de handicap... Avec ses 480 salarié-es, cette structure intervient sur l'ensemble des communes de la Loire-Atlantique. Elle inscrit son action dans une économie sociale et solidaire : l'accessibilité de tous les publics aux prestations proposées, l'amélioration des conditions de travail des salarié-es et l'utilité sociale des actions menées sur le territoire sont au cœur de l'engagement au quotidien d'ADT.

Pour cela, ADT a mis en œuvre plusieurs actions : facilitation de l'organisation, du travail, autonomie accrue des salarié-es, avantages salariaux, équipement en véhicules de service hybrides...

La gestion de la Covid-19 : agilité et réactivité

ADT44 a maintenu un tiers de son activité pendant le premier confinement. Seules les prestations des actes essentiels de la vie (toilettes, repas, courses) ont été maintenues. La décision a été prise d'harmoniser collectivement la charge de travail et de maintenir tous les salaires. Les intervenant-es ont maintenu un lien avec tous les usagers et les ont aidés à garder le contact avec leurs familles via des outils digitaux.



Union Mutualiste Retraite

Union Mutualiste Retraite, une démarche qui se met en route

L'Union Mutualiste Retraite a été créée en 2002 afin d'offrir une solution retraite accessible à tous les mutualistes. L'UMR est une union de mutuelles, unions et fédérations qui ont souscrit un contrat collectif à adhésion facultative afin de permettre à leurs adhérents de bénéficier du complément retraite Corem.

Dès 2014, consciente des attentes de ses parties prenantes, l'UMR a décidé de formaliser une politique d'investissement responsable dans le cadre d'une Charte. Ainsi, l'UMR mène une politique d'investissement responsable qui prend en compte l'impact environnemental, social/sociétal et de gouvernance (ESG) de ses placements afin de construire une performance financière soutenable sur le long terme.

Comme de nombreuses organisations, la question de la Responsabilité Sociétale des Entreprises et de l'amélioration continue des pratiques revient régulièrement à l'ordre du jour. « C'est une question qu'on avait toujours sur le haut de la pile mais la formalisation de la démarche a pris du temps » précise Eric Jeanneau, Président de l'UMR.

La démarche est désormais engagée et des premières pistes d'amélioration ont été identifiées : confirmer et étendre les partenariats, notamment avec des associations de solidarité intergénérationnelle, étendre le télétravail pour les salarié.es, améliorer la diversité au sein des équipes (plus de femmes et de jeunes)...

Pour suivre et garantir la démarche, deux instances de suivi ont été mises en place au sein de la structure.

CHIFFRES-CLÉS DE L'ESS EN PAYS DE LA LOIRE

2^e région française

en termes d'emplois ESS dans l'emploi total : **13,1 %**

80 % des communes

comptent au moins un établissement employeur de l'ESS (58 % au national)



15 419 établissements

Soit **12,7 %** des établissements publics et privés



165 413 salarié.e.s

Soit **13,1 %** de l'emploi public et privé et **16,6 %** de l'emploi privé

En savoir plus sur la CRESS et l'ESS